



Aïssatou BA, Mariama CISSE, Aboubacry
DIALLO, Madaniou DIEME, Hamidou Bocar
SALL et Mariane SECK^a

SENEGAL : QUELS DEFIS POUR LA TRANSFORMATION DU SYSTEME ECONOMIQUE ?

Les Notes d'analyse du Plan, N° 00 Décembre 2025

L'élection de Bassirou Diomaye Diakhar FAYE en 2024, consacre une nouvelle page dans l'histoire politique du Sénégal et marque ainsi la troisième alternance après celles de 2000 et de 2012. C'est aussi un changement de paradigme et la promesse de rupture à travers la transformation du système économique, adossée à la bonne gouvernance. L'ambition affichée est de bâtir à l'horizon 2050, « une nation souveraine, juste et prospère, ancrée dans des valeurs fortes ».

Le Sénégal a une longue tradition démocratique qui ne cesse de se consolider au fil des décennies. Il est considéré comme l'une des nations les plus stables en Afrique de l'ouest avec des élections libres et pacifiques. Mais, il peine toujours à tirer profit du « dividende démocratique ». Son histoire économique a traversé des épisodes de croissances tantôt faibles et erratiques, tantôt fortes et soutenues avec des crises parfois sévères. Cette situation a pour corollaire, un niveau de revenu des populations très faible et une création d'emplois productifs insuffisante face à une démographie galopante. Les stratégies de lutte contre la pauvreté et les inégalités se sont montrées peu efficaces, menaçant ainsi la stabilité sociale du pays. Ces constats, non exhaustifs, découlent d'un certain nombre de limites structurelles et de schémas de gouvernance inefficaces qui entravent la libération des énergies et l'éclosion des talents créatifs, nécessaires à la transformation du pays.

S'appuyant sur les leçons du passé et orientée résolument vers un avenir de prospérité partagée, la transformation du système économique requiert de relever l'ensemble des défis actuels et futurs qui se dressent devant les populations. Cette note a pour objectif d'analyser, sur une période assez longue, les tendances de l'économie sénégalaise afin d'identifier les principaux facteurs de vulnérabilité d'une part, et les défis majeurs à relever pour une transformation de son système économique, d'autre part.

LE MODÈLE DE CROISSANCE SÉNÉGALAIS : AVANCÉES ET VULNÉRABILITÉS

Depuis les indépendances, le Sénégal n'a pas réussi à maintenir une évolution régulière des taux de croissance économique. Le démantèlement des fleurons de l'industrie manufacturière des années 70, d'abord éprouvée par les politiques de substitution à l'importation mal formulées, s'est achevé sous le dictat du libre marché prôné par les institutions de Bretton Woods. Cet échec a plombé la dynamique dans le changement radical des bases de la production, maintenant l'économie dans une vocation essentiellement agricole et peinant à créer une croissance forte à même de réduire la pauvreté.

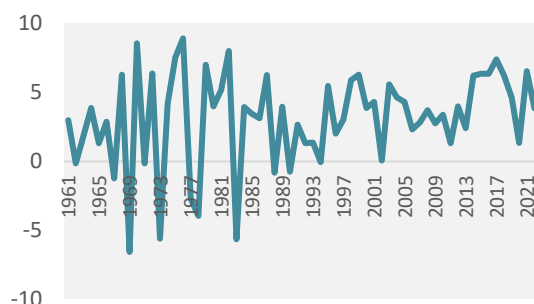
Une croissance économique assez dynamique mais peu inclusive, pénalisée par des contraintes structurelles

La période socialiste n'a pas profité d'un tissu industriel, quoique très limité, pour générer une croissance forte et durable. En effet, la progression du PIB est surtout caractérisée par des cycles erratiques, alternant des épisodes de croissance et de récession. Le regain d'espoir suscité par la dévaluation avec une évolution de l'activité économique appréciable de 4,5% entre 1994 et 1999, s'est vite estompé à la fin des années 90. Cette tendance à la baisse s'est poursuivie dans les années 2000 malgré l'alternance politique, avec notamment des chocs exogènes (climatique, énergétique et financier) qui ont négativement impactés l'activité économique. Ainsi, le taux de croissance est ressorti en moyenne à 3,2% entre 2000 et 2013. A la faveur de la mise en œuvre du Plan Sénégal émergent (PSE) en 2014, le Sénégal a pu enclencher une nouvelle dynamique de croissance plus soutenue de 6,5% en moyenne sur la phase 2014-2018.

Cette croissance ralentie, dans la deuxième phase du PSE, avec l'essoufflement des moteurs traditionnels tels que l'agriculture et le commerce qui ne sont pas très productifs, dans un contexte de crise économique sévère (covid-19 ; conflit russo- ukrainien). Par conséquent, ce modèle économique ne parvient pas à soutenir substantiellement l'augmentation de revenu à

même de propulser le Sénégal dans le cercle des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

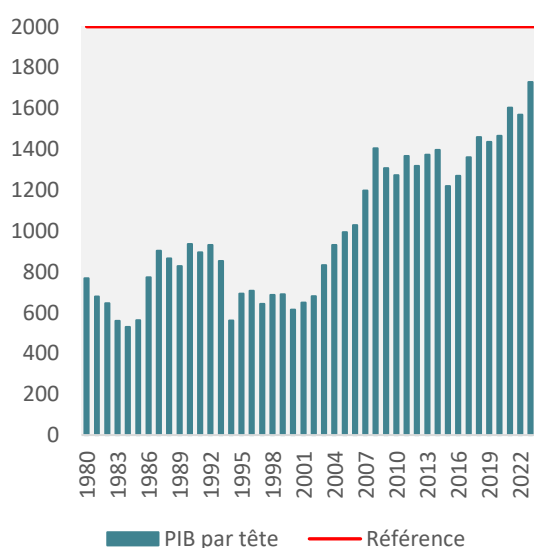
Figure 1 : Évolution de la croissance économique entre 1961 et 2023



Source : Auteurs, à partir de WDI

Le PIB par tête mesure approximativement le revenu d'un habitant. Au Sénégal, ce dernier reste en dessous des 2 000 USD, niveau à partir duquel un pays amorce sa sortie de la catégorie des pays typiquement tirés par les facteurs primaires¹. Cependant, depuis 2014, la tendance est à la hausse avec une richesse par habitant estimée proche du seuil de basculement, malgré le rythme de croissance démographique élevé de 2,6%. Cette performance pourrait s'expliquer par la dynamique de la productivité globale de l'économie portée par l'intensification des investissements publics sur la période 2014-2018.

Figure 2 : Évolution du PIB par tête (\$ courant) entre 1980 et 2023



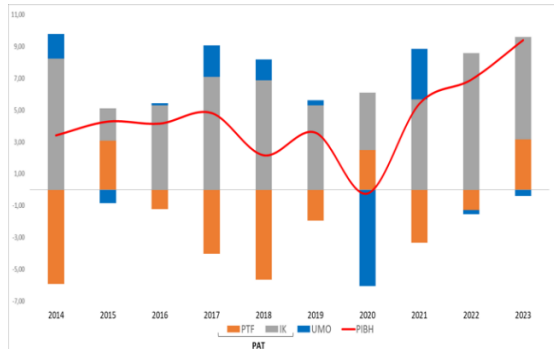
Source : Auteurs, à partir de WDI

¹ Klaus Schwab, World Economic Forum
The Global Competitiveness Report 2015-2016



L'analyse des principales composantes du PIB par tête sur les dix dernières années révèle que la richesse créée est intensive en capital (IK). En revanche, l'utilisation de la main-d'œuvre (UMO) contribue faiblement à la formation du revenu alors que la productivité globale des facteurs (PTF) a quasiment tiré le revenu par tête vers le bas.

Figure 3 : Décomposition du PIB par tête



Source : auteurs à partir des données de la DPEE.

Un secteur privé qui peine à se libérer des contraintes structurelles et à débloquer son potentiel

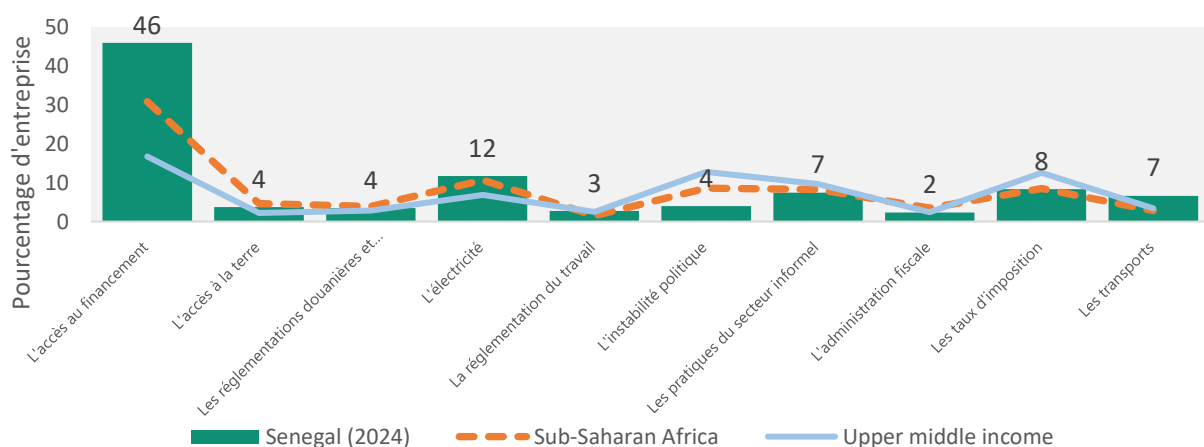
Cette croissance économique est aussi ralentie par un secteur privé fragile et peu productif, orienté vers des activités informelles, avec 97% des unités économiques qui génère 98% des emplois et qui ne contribue qu'à hauteur de 16% du chiffre d'affaires.

Cette faible productivité du secteur privé s'explique en grande partie par les défis structurels auxquels il fait face et qui lui empêche de débloquer tout

son potentiel et de jouer son véritable rôle de catalyseur économique. En effet, Malgré les nombreuses réformes de l'Environnement des Affaires et de la Compétitivité à travers les PREAC I (2013-2015), II (2016-2018) et III (2018-2023), des contraintes majeures continuent de subsister. A ce niveau, les principaux obstacles à l'environnement commercial des entreprises sont : (i) l'accès au financement (46%) ; (ii) l'accès à l'électricité (12%) ; (iii) le taux d'imposition (8,3 %) ; (iv) les pratiques du secteur informel (7%) ; et (v) les transports (7%). Cette hiérarchie confirme une tendance persistante notée en 2014 où 41,9% des chefs d'entreprise désignaient l'accès au financement comme la principale barrière, devant l'informalité (20,1%) et l'électricité (9,8%). Aussi, à l'exception des taux d'imposition où le Sénégal est relativement plus attractif que le reste des pays d'Afrique subsaharienne et des pays à revenu intermédiaire, les difficultés liées à l'accès au financement, à l'électricité et le transport semblent être plus sévères au Sénégal selon les entrepreneurs.

Par ailleurs, le modèle économique actuel souffre de fortes disparités régionales, avec une concentration significative des activités dans quelques zones spécifiques, au détriment d'autres localités plus éloignées des centres urbains. Les régions de l'Ouest, notamment Dakar (46,2%), Thiès (11,1%), et Diourbel (5,1%), concentrent près de deux tiers des activités économiques² du pays et avec elles l'essentiel des grandes entreprises.

Figure 4 : Les 10 principaux obstacles dans l'environnement commercial (en pourcentage des entreprises)



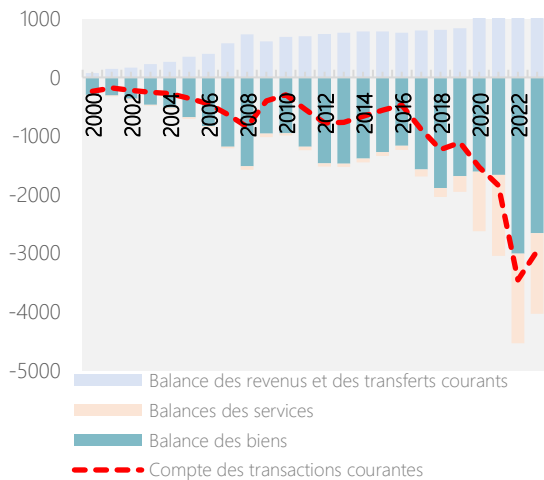
Source : World Bank Enterprise Survey 2024.

² ANSD 2024 : comptes régionaux

Une fragilité structurelle du compte extérieur courant

Le Sénégal continue d'afficher des déficits énormes et cumulatifs de son solde extérieur courant, faisant ainsi peser des menaces importantes sur la stabilité macroéconomique, la croissance économique ainsi que la compétitivité à long terme. Les multiples crises que traverse actuellement le monde (Covid-19, conflit russo-ukrainien, etc.) sont venues rajouter un peu plus de complexité à cette situation de fragilités externes. En effet, son niveau de déficit a été multiplié par plus de dix au cours des vingt dernières années, passant de 237,8 milliards de FCFA (5,6% du PIB) en 2000, à 2961,1 milliards de FCFA en 2023, soit plus de 15,8% du PIB. Pour cause, le déficit de la balance des biens et services a explosé avec une forte augmentation des importations, non compensée par les exportations, dans un contexte de hausse des cours mondiaux des matières premières (pétrole et denrées alimentaires).

Figure 5 : Évolution du solde des transactions courantes et ses composantes en Mds de FCFA



Source : Auteurs, à partir de BCEAO

Les exportations du pays ressortent en moyenne à 15,6% du PIB entre 2000 et 2023, au moment où les importations se situent en moyenne à presque 30% sur la même période, allant de 22,3% en 2000 à 32,8% en 2023. Ce qui dénote d'un déficit commercial structurel et d'un taux de couverture faible des imports par les exports (50%). A cela s'ajoutent d'autres facteurs internes et

idiosyncrasiques liés aux investissements dans les projets pétroliers et gaziers du Sénégal qui ont nécessité une importation massive de services, creusant un peu plus le déficit courant.³

Le faible niveau et l'insuffisance de la qualité des exportations traduisent une compétitivité réduite de nos produits sur les marchés internationaux. Le taux de change effectif réel (TCER) qui est un déterminant fondamental de la compétitivité-prix ; s'est faiblement amélioré. En effet, sur les dix (10) dernières années (2013-2022)⁴, il a été noté une dépréciation du TCER du Sénégal à la fois au niveau global ainsi qu'au niveau des principaux produits agricoles et manufacturés exportés.⁵

Par ailleurs, le compte revenu secondaire continue de dégager des excédents soutenus par les transferts de fonds des migrants qui culminent à plus de 10% du PIB. Alors que ces derniers pourraient constituer une source importante et stable de financement pour le pays, ils sont plus orientés vers les dépenses de consommation des ménages au détriment de l'investissement productif.⁶

Des finances publiques sous haute tension et un rythme d'endettement insoutenable

Contraint par le respect des critères de convergence communautaire, le Sénégal a dû faire face à des facteurs exogènes à savoir la COVID-19 et les tensions sur le marché mondial induites par le conflit entre l'Ukraine et la Russie, qui ont sapé les progrès réalisés. Les dérapages budgétaires notés ont creusé le déficit et menacent la santé du cadre macro-économique.

Des progrès sont notés dans la mobilisation des ressources. En effet, les recettes (fiscales et non fiscales) ont augmenté significativement (tableau 1), avec les retombées positives des différentes réformes initiées notamment la simplification de la fiscalité, l'élargissement de l'assiette fiscale par le retrait ou la révision de toutes les conventions prévoyant des exonérations, des protections ou des avantages particuliers à certaines entreprises.

³ Fonds Monétaire International-FMI (2022), Sénégal : rapport des services du FMI pour les consultations de 2021 au titre de l'article iv. Rapport du FMI n° 22/8.

⁴ Sub-Saharan Africa Regional Economic Outlook (AFRREO). IMF 2023)

⁵ Plane P. (2018) "L'Observatoire de la Compétitivité Durable (OCD) Où en sont les économies de l'UEMOA." (2018): 1-72.

⁶ Chetboun D. « Où en est l'économie sénégalaise trois ans après l'alternance ? » Macroéconomie & Développement/Novembre 2015. AFD.



Ainsi, entre 2021 et 2025, les ressources internes sont passées de 2 914,7 milliards à 4 382,3 milliards, soit une hausse de 50%, principalement imputable aux recettes fiscales (+54% contre 10% pour celles non fiscales).

pays peine ainsi à dégager un solde de gestion positif lui permettant de disposer de marge budgétaire pour prendre en charge une partie des dépenses d'investissement.

Tableau 1: TOFE administration centrale 2021-2025

TOFE ADMINISTRATION CENTRALE	2021	2022	2023	2024	2025 LFR
Recettes totales	3 045,3	3 468,9	3 859,8	4 005,2	4 668,9
pm. Recettes budgétaires hors dons (Recettes internes)	2 914,7	3 313,6	3 671,2	3 877,1	4 382,3
Recettes fiscales	2 660,0	3 058,7	3 461,8	3 692,1	4 099,6
Dons	130,6	155,3	188,6	128,1	286,6
Autres recettes	254,7	254,9	209,4	185,0	282,7
Dépenses totales	5 132,6	6 256,9	6 609,1	6 674,1	6 364,7
Charges	3 697,9	5 085,0	4 701,4	5 257,3	4 963,9
Rémunération des salaires (y comp. Prestations soc.)	885,8	1 102,9	1 267,1	1 402,5	1 498,0
Utilisations de biens et services	380,2	372,8	375,7	385,4	420,3
Intérêt sur :	344,1	423,3	619,7	822,3	1 057,1
<i>Dettes extérieures</i>	254,1	322,8	489,9	669,4	716,9
<i>Dettes intérieures</i>	89,9	100,5	129,8	152,9	340,2
Subventions	91,0	139,5	134,3	46,5	63,2
Dons (courants et en capital)	1 348,6	2 103,5	1 702,1	2 192,8	1 748,7
Autres charges	625,4	917,3	580,8	375,2	176,6
Solde brut de gestion	-577,5	-1 390,1	-841,6	-805,7	-295,1
TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS :	852,0	1 620,4	1 077,5	892,1	
Acquisition nette actifs non financiers	1 434,7	1 172,0	1 907,7	1 416,8	1 400,8
Capacité/besoin financement (excédent/déficit)	-2 087,3	-2 788,0	-2 749,3	-2 668,9	-1 695,8

Source : DPEE (mise à jour Juillet 2024) <https://dpee.sn/tofe/>

Cependant, bien que le pays soit classé premier dans la zone UEMOA, il est encore loin de réaliser son potentiel fiscal avec un taux de pression fiscale inférieure à la norme communautaire de 20% et très éloigné de la moyenne observée dans les pays de l'OCDE (33%).

Du côté des charges, la rémunération des salaires, les transferts et subventions ainsi que les paiements des intérêts sont les principaux postes de dépense. Ces dernières années, les paiements d'intérêts sur la dette ont atteint un niveau record de 1 057,1 milliards de FCFA, en 2025, alimentés en grande partie par sa composante extérieure. Le

En conséquence, le déficit budgétaire s'est fortement creusé par rapport à ce qu'il aurait fallu pour stabiliser la dette et se donner des marges par rapport à la norme communautaire et des capacités de financement de l'économie. Ce déficit atteint ainsi 2 668,9 milliards de FCFA à fin 2024, soit 13,4% du PIB.

Une telle situation budgétaire alimente l'endettement qui ne cesse de croître nonobstant les nombreuses initiatives d'allègement (PPTE, IADM, etc.) dont le pays a bénéficié. A fin 2024,

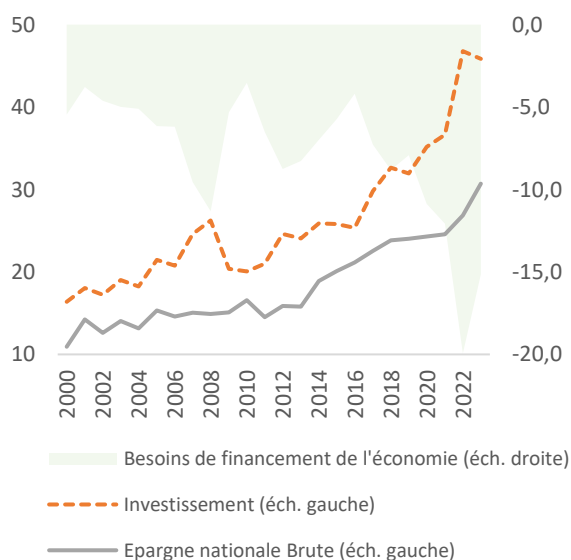


cette dette publique est évaluée à près de 119% du PIB par les services du FMI⁷, soit 1,7 fois la norme communautaire. L'amplification du rythme d'endettement ne date pas uniquement de la période de mise en œuvre du PSE. En réalité, après l'effacement d'une partie de la dette sous l'initiative PPTTE, l'encours de la dette est reparti à la hausse, impulsé par sa composante externe. Ceci s'explique par l'étrécissement de l'assiette fiscale. De plus, le marché financier sous régional reste limité pour absorber la demande de financement croissante des États de l'Union.

Une faible mobilisation de l'épargne domestique pour financer les besoins d'investissement

La faiblesse de l'épargne nationale par rapport aux besoins d'investissement constitue un autre goulot d'étranglement à la transformation économique. En effet, l'écart entre l'investissement et l'épargne ne cesse de croître créant des besoins de financement de l'économie de plus en plus importants et pour lesquels le pays a dû recourir aux financements extérieurs pour les combler. En 2023 par exemple, le taux d'investissement culmine à 45,9% du PIB alors que l'épargne nationale brute n'est qu'à 30,7% du PIB, soit un besoin de financement de l'ordre de 15%.

Figure 6: Épargne, investissement et besoin de financement de l'économie



Source : Auteurs, à partir de International Monetary Fund, World Economic Outlook Database, Avril 2024

7

<https://www.imf.org/fr/News/Articles/2025/08/26/pr25282-senegal-imf-staff-concludes-visit>

Cette carence structurelle de l'épargne est le reflet de la faible productivité de l'économie et par-delà les niveaux de revenu par tête. A cela s'ajoute la forte dépendance démographique (75,2%) qui limite davantage les capacités d'épargne des populations.

Dans ce contexte, les agents institutionnels, dont notamment l'État, ont rencontré de grandes difficultés à mobiliser de manière stable l'épargne nécessaire pour financer les secteurs en déficit, d'autant plus que le marché financier est peu profond avec des taux de liquidité très faibles. Ainsi, le financement de l'économie est porté essentiellement par les crédits accordés par les institutions financières et qui sont en général de court terme ; ce qui freine la croissance des entreprises et l'innovation. Cette situation est exacerbée par un marché financier peu dynamique, où les petites et moyennes entreprises (PME) ont du mal à accéder à des financements adaptés. Quant au secteur privé, il n'arrive pas à participer pleinement à la création de richesses. En 2023, le crédit intérieur fourni au secteur privé est faible, de l'ordre de 31,1% du PIB, comparativement à des pays tels que le Maroc (83,4%), l'Afrique du sud (92,2%) et la Malaisie (117,2%).

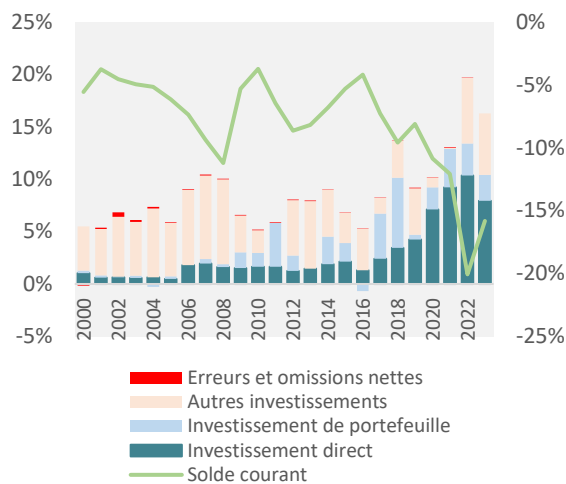
Une dépendance accrue au financement extérieur

Le Sénégal qui affiche des déficits commerciaux et courants persistants, a eu recours aux capitaux étrangers pour financer l'écart entre son épargne nationale et son investissement intérieur ; ce qui se traduit par une accumulation d'engagement vis-à-vis de l'extérieur. De tels financements sont retracés dans le compte capital et financier de la balance des paiements. La figure 7 montre un changement de structure dans la couverture des besoins de financements extérieurs. Sur la période post-2016, le déficit courant est plus financé par des investissements directs étrangers (IDE) qui ont atteint 10,4% et 7,4% du PIB respectivement en 2022 et 2023 contre seulement 1,3% du PIB en moyenne avant 2016. Ces flux massifs d'IDE, qui constituent une source de financement stable, sont en relation avec le développement de grands projets d'hydrocarbures dans le pays (GTA, Sanghomar, etc.), qui, à terme, augmenteront les



capacités productives du Sénégal en matière de pétrole et de gaz.

Figure 7 : Mode de financement du déficit courant



Source : Auteurs, à partir de BCEAO

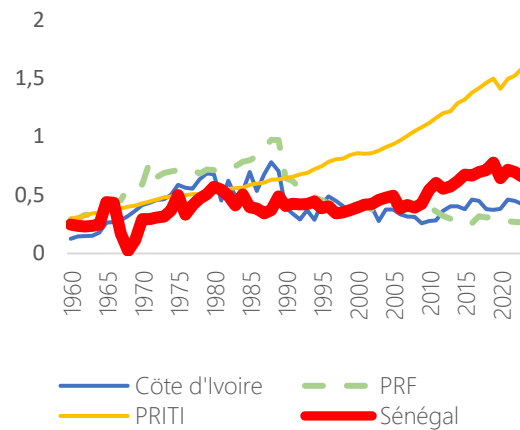
Les investissements de portefeuille, de leur côté, ont connu une certaine dynamique depuis 2009 dans le financement du déficit, en raison notamment de la fréquence d'émission d'euro-bonds par le Sénégal, qui sont des prêts non concessionnels. Entre 2009 et 2023, l'investissement de portefeuille a représenté 2,3% du PIB (avec un pic de 6,7% du PIB en 2018, correspondant à l'émission d'euro-obligation de 1 060 milliards de FCFA pour la même année), contre seulement 0,2% sur la période 2000 à 2008. Ainsi, d'importants financements non concessionnels ont été mobilisés à travers l'émission de six euro-obligations en 2009, 2011, 2014, 2017, 2018 et 2021. A cela s'ajoutent les autres investissements qui ont constitué une partie importante du financement du déficit courant à travers d'une part, les transferts en capital, les tirages sur prêts projets et prêts programmes pour les administrations publiques, et d'autre part, les capitaux privés.

Des dérèglements climatiques qui affectent négativement l'économie

Au Sénégal, sur la période 1950-2021, la température moyenne a augmenté de 1,52°C, passant de 28,11°C à 29,63°C. Évalués par habitant, les niveaux d'émission de CO₂ du pays ont fortement augmenté notamment sur la période récente. En moyenne, le Sénégal est plus émetteur

de CO₂ que la Côte d'Ivoire et le groupe des pays à faible revenu.

Figure 1 : Evolution des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) provenant des combustibles fossiles et de l'industrie, en tco2equ



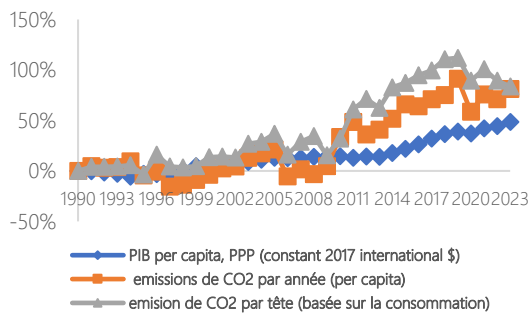
Source : OurWorldinData.org

Ces dérèglements climatiques affectent essentiellement le secteur primaire, principalement l'Agriculture où la production céréalière et l'élevage sont fortement dépendantes de la pluviométrie. De même, la pollution de l'air, avec les émissions de particules fines émanant des voitures et des industriels, dégrade la qualité de l'air avec des conséquences néfastes sur la santé et le bien être des ménages.

Alors que l'exposition et la fréquence des chocs sont de plus en plus intenses, et malgré les engagements pris lors de l'accord de Paris sur le Climat⁸, les capacités d'adaptation du pays sont encore très limitées pour faire face à l'ampleur des dégâts. Une analyse de l'indice global d'adaptation, qui mesure la vulnérabilité des pays aux changements climatiques et leur capacité à se préparer et s'y adapter, montre que le Sénégal avec un score de 41,1 est devancé par le Togo dans l'UEMOA en termes d'exposition, de sensibilité et d'adaptation d'une part, et en termes de préparation économique, sociale et en gouvernance, d'autre part.⁸

⁸ Indice Global Adaptation, 2021 : Université Notre-Dame, 2022.

Figure 8 : Variation par rapport à 1990 des émissions de CO₂ par habitant et du PIB par Habitant



Source : OurWorldinData.org

Historiquement, les émissions de CO₂ ont été fortement corrélées à la richesse dont dispose un pays. Plus un pays est riche, plus il émet du CO₂, du fait de la consommation d'énergie de source fossile. Cette situation est particulièrement visible pour le Sénégal qui, sur la période 1990 à 2023, connaît une certaine hausse de son revenu par habitant accompagnée d'une augmentation plus que proportionnelle des niveaux d'émission de CO₂. Ce « couplage » entre hausse du revenu et celle des émissions de CO₂ est encore plus prononcé depuis 2010, accentuant ainsi notre vulnérabilité au changement climatique.

LES DÉFIS DE LA TRANSFORMATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

La transformation du système économique constitue une priorité nationale, car elle conditionne la capacité du pays à rompre durablement avec un modèle de croissance fragile et faiblement inclusif. Les efforts devront s'articuler autour de l'accroissement de la productivité avec une meilleure efficacité dans la combinaison des facteurs de production (travail, capital et technologie), afin d'obtenir plus de valeur ajoutée. Il s'agira aussi de renforcer la modernisation et la diversification du tissu industriel par le développement d'une industrie compétitive et innovante, capable de capter et de valoriser la richesse créée par l'agriculture, d'intégrer les chaînes de valeur régionales et mondiales, et de stimuler la substitution compétitive aux importations.

Défi 1 : Souveraineté, croissance endogène et compétitivité économiques

L'avènement du nouveau régime au Sénégal rythme avec la résurgence de la notion de « souveraineté », dans son acception

multidimensionnelle. Cela est confirmé par l'objectif général que se sont fixées les autorités, sur la période 2025-2029, relatif à la promotion d'un développement endogène et durable, porté par des territoires responsabilisés, viables et compétitifs, et jetant les bases de la souveraineté nationale.

La souveraineté peut désigner la capacité d'un pays à formuler et mettre en œuvre ses propres options politiques sans être contraint par l'extérieur. Permettant, pour partie, de réduire la dépendance vis-à-vis des autres pays, elle entretient de fortes relations avec la croissance économique (généralement associée à la création d'emplois et à l'amélioration du niveau de vie) et la compétitivité économique (essentielle pour attirer des investissements, augmenter les exportations dans une optique d'amélioration de la balance commerciale).

L'atteinte de cette souveraineté économique passe par le développement de stratégies pour une croissance endogène et une économie compétitive à travers la mobilisation des ressources intérieures (humaines, naturelles, financières et technologiques) et leur valorisation équitable au sein des territoires. Cette approche endogène privilégie l'émergence de chaînes de valeur locales et le renforcement des capacités productives des entreprises nationales, notamment des PME, comme vecteurs de création d'emplois décents et durables. C'est dans ce sens que la Stratégie nationale de développement du secteur privé et de promotion de l'investissement (SNDSPI) a été adoptée.

De son côté, la compétitivité permet de renforcer l'influence et la présence du pays sur les marchés extérieurs (augmentation des exportations et gains de parts de marché) tout en réduisant sa dépendance sur ces mêmes marchés (baisse des importations et accroissement de la production nationale). Ainsi, cet avantage compétitif facilite la souveraineté économique en termes de produits et de secteurs à accompagner, d'investissements à orienter et de réglementations à définir.

Pour y arriver, un certain nombre de piliers doit être pris en considération : (i) éducation et formation ; (ii) innovation, recherche et développement ; (iii) infrastructures ; (iv) développement endogène ; et (v) financement.



Défi 2 : La mobilisation des ressources internes pour le financement du développement

La mobilisation des ressources intérieures est une nécessité pour assurer la pérennité des politiques publiques et des investissements et ainsi concourir à l'atteinte des objectifs de développement à long terme tout en minimisant au maximum l'endettement⁹. Le Sénégal, à l'instar de ses pairs en développement, a fixé la mobilisation du financement comme facteur essentiel pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. De plus avec l'effectivité prochaine de la sortie dans la catégorie des PMA, le pays a grandement intérêt à renforcer davantage et de manière efficace la mobilisation de ses ressources internes. Ce retrait occasionnera la perte progressive des mesures de soutien internationales spécifiques aux PMA.

Dans cette optique, le gouvernement a engagé d'importantes actions pour relever le défi de la mobilisation optimale des ressources internes, en prenant des mesures qui devront être approfondies et accélérées pour répondre aux objectifs de l'agenda national de transformation, grâce notamment à : (i) l'adaptation de sa fiscalité par rapport à la structure économique ; (ii) l'élargissement de l'assiette fiscale, avec la modernisation du tissu économique ; (iii) le renforcement de l'administration de l'impôt avec notamment l'usage de la digitalisation.

Défi 3 : Un climat des affaires attractif pour un secteur privé dynamique et créateur d'emploi

L'un des défis majeurs à relever, qui n'est d'ailleurs pas nouveau, dans le modèle actuel sera celui de la participation effective du secteur privé à l'effort de développement. En effet, l'Etat développeur s'est engagé sur tous les fronts avec le budget comme arme a, au fur des décennies, eu comme conséquence l'explosion du déficit puis de l'endettement public, la persistance de la mal gouvernance, la faible qualité des services publics et une inefficacité dans les choix. Face à cela, il faut impérativement multiplier les initiatives privées dans l'économie, à travers une démarche par la co-construction afin de créer plus de valeur et d'emplois surtout pour les jeunes. Cette

participation nécessite la mise en œuvre de réformes profondes pour améliorer significativement l'environnement des affaires pour lequel des lacunes importantes empêchent au Sénégal de libérer tout son potentiel de transformation.

Selon les indicateurs WGI de la Banque mondiale de 2022¹⁰, le Sénégal continue de faire face à des défis importants en matière de bonne gouvernance. En effet, sur les six (6) composantes de l'indice, le pays se situe au-delà de la 90^{ème} place. Des faiblesses importantes sont constatées au niveau de trois piliers relatifs à la « Stabilité politique et absence de violence/terrorisme », la « Qualité de la réglementation » et l'« Etat de droit ». A titre illustratif, entre 2013 et 2022, le pays a connu un recul au niveau de la qualité de la réglementation (de -0,07 à -0,31), démontrant ainsi des contraintes dans sa capacité à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des réglementations favorables à l'éclosion du secteur privé.

Ces contreperformances sont confirmées par l'indice compétitivité globale établi par le Forum économique mondial (FEM)¹¹. En effet, en 2019, avec un score 50/100, le Sénégal est classé à la 114^{ème} position sur 141 économies. Ce niveau de score est au-dessus de celui de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (46) et reste comparable à celui de la Côte d'Ivoire qui est un pair dans la région (48). Cependant, il demeure encore très éloigné de l'île Maurice qui, avec un score de 64, est le leader continental et occupe la 52^{ème} place au niveau mondial.

Figure 9 : Indice de compétitivité globale par pilier



Source : Auteurs, à partir du WEF

⁹ Mobilisation des Ressources Intérieures Publiques, rapport annuel de mise en œuvre 2022

¹⁰ WGI

¹¹ Schwab, K. (2019) "The global competitiveness report 2018." World Economic Forum.



Une analyse plus détaillée des différentes dimensions de l'indice de la compétitivité (figure 9) montre que le Sénégal devance l'Afrique subsaharienne (ASS) en matière d'infrastructure, d'institution et de santé, alors que pour les autres composantes, il enregistre des scores proches de celui de l'ASS et de la Côte d'Ivoire. Toutefois, des écarts significatifs sont notés par rapport à l'île Maurice. En effet, les retards les plus importants sont notamment dans les infrastructures (53 contre 65), l'adoption des technologies (36 contre 68), les compétences et qualifications (41 contre 61), le développement du système financier (50 contre 77).

Ainsi, pour améliorer la compétitivité et attirer plus d'investisseurs le pays devra lever les contraintes majeures au développement du privé en menant des réformes structurelles appropriées. L'agenda de réformes devra être articulé autour de l'approfondissement du marché financier pour la mobilisation de l'épargne nationale et la modernisation graduelle du secteur informel. De telles réformes permettront de stimuler la production et la productivité des entreprises orientées vers les exportations, d'attirer davantage d'investissement direct étranger et d'acquérir des parts de marchés au niveau international.

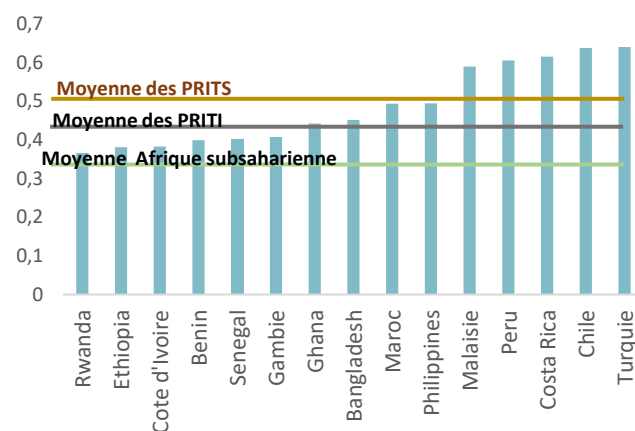
Défi 4 : Autour du capital humain pour libérer le potentiel humain

Le Sénégal se trouve à un tournant crucial pour améliorer son capital humain et répondre aux défis socio-économiques. Avec une population de 18 millions d'habitants en 2023, dont près de 75% ont moins de 35 ans, il fait face à de nombreux défis liés à la satisfaction des besoins sociaux de base d'une part et à la capture du dividende démographique, d'autre part.

Le pays a réalisé d'importants efforts pour développer son capital humain, notamment à travers des investissements dans l'éducation, la formation et la santé. Néanmoins, les résultats demeurent insuffisants. Son indice de capital humain, estimé à 0,42 en 2020, est faible comparativement à des pays tels que le Kenya (0,55) et la Malaisie (0,59). Des écarts significatifs sont notés avec le groupe de pays à revenu intermédiaire, traduisant des défis dans la mise en

place de services de développement du capital humain.

Figure 10 : Indice du Capital humain au Sénégal et dans les pays de comparaison, 2020



Source : Auteurs à partir des données de la Banque Mondiale.

En outre, le pays peine à sortir du groupe des pays à faible développement humain, avec un indice de développement humain (IDH) de 0,517 en 2023 ; ce qui le positionne à la 169^{ème} place au niveau mondial sur 193 et à la 31^{ème} en Afrique.

Ainsi, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour réduire les disparités et renforcer la formation professionnelle. Les perspectives reposent sur la mise en œuvre de politiques ciblées qui favorisent l'inclusion sociale et une meilleure répartition des ressources, tout en mobilisant des partenariats public-privé pour stimuler l'innovation et l'accès à l'éducation et aux soins de santé. Une attention particulière doit être portée à la jeunesse, afin de capitaliser sur son potentiel et d'orienter le pays vers une croissance durable.

Défi 5 : Moins d'Etat, mieux d'Etat : l'option d'aller vers un développement territorial

Les taux¹² moyens de croissance du PIB réel et du PIB réel par tête au Sénégal sont respectivement estimés à 3,15% et 0,42% sur la période 1961-2023. Par conséquent, depuis les indépendances, l'économie n'a pas pu créer suffisamment d'emplois productifs ; ce qui a contribué à l'accroissement des inégalités et de la pauvreté. De plus, l'activité économique est essentiellement concentrée dans la capitale Dakar avec 46,2% du PIB¹³ en 2022. Cette situation a pour conséquence de laisser de côté certaines zones du pays,

¹² Moyenne entre 1961 et 2023, données de la Banque mondiale (WDI, 2024)

¹³ ANSD (2024). Les comptes régionaux du Sénégal 2020-2022.



confrontées à des difficultés de mise en valeur de leurs potentialités.

Pour stimuler véritablement la création de richesse, il est nécessaire de générer une croissance économique accrue dans les autres territoires du pays où l'absence quasi totale d'entreprises freine considérablement leur développement. Cela exige de développer et de valoriser les secteurs clés, capables de stimuler l'économie, tout en créant des emplois décents et durables. Un volet essentiel de la politique économique devrait consister à stimuler la productivité et pallier la faiblesse des infrastructures et des ressources pour renforcer leur attractivité et améliorer les performances des entreprises ; l'objectif principal étant de réduire l'écart de développement entre ces zones et les centres économiques les plus avancés.

Dans le cadre de sa politique de décentralisation et de développement de pôles économiques régionaux, l'État doit soutenir les acteurs économiques locaux dans la mise en place d'initiatives incitatives pour la création de petites et moyennes entreprises formelles. L'enjeu est de favoriser le développement au sein de territoires autonomes et responsabilisés afin de bâtir une économie durable et compétitive. Le potentiel de croissance économique au niveau local existe, mais il doit être mieux exploité.

Aujourd'hui, force est de constater, à travers les différents modèles utilisés depuis les indépendances, qu'il est nécessaire de rompre avec les anciens paradigmes, selon lesquels l'emploi était simplement une conséquence de l'activité économique, et d'adopter des modèles de développement à forte intensité de main-d'œuvre, particulièrement pour les jeunes et les femmes. Dans cette perspective, le cadre de cette nouvelle croissance doit être en phase avec les objectifs socio-économiques à réaliser.

Les zones périphériques, souvent marquées par une pauvreté persistante, dépendent largement des revenus générés par les activités locales, mais ces revenus sont insuffisants pour couvrir les besoins essentiels des ménages. Par ailleurs, la demande en biens et services reste insatisfaite

dans ces zones, ce qui constitue un réservoir de potentiel pour la création d'emplois.

Transformer ces obstacles en opportunités requiert une compréhension approfondie des défis à l'échelle nationale et territoriale. Le succès et la durabilité de cette approche, centrée sur le local, dépendent d'un meilleur ciblage des secteurs et industries ainsi que des territoires économiques. Cela permettrait de dynamiser ces secteurs et d'en faire d'eux la locomotive du développement, entraînant dans leur sillage les autres activités économiques.

Défi 6 : Réussir la transition bas carbone : viser le net-zéro à l'horizon 2050

Le changement climatique constitue sans doute l'une des plus grandes menaces que le Sénégal devra affronter au regard de sa position géographique et à l'exposition des secteurs clés de son économie. Cette situation nécessite plus que jamais l'adoption et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation et d'atténuation pour prévenir les chocs et renforcer la résilience de l'économie ainsi que des communautés.

Certains pays comme le cas du Royaume Uni ont réussi à dissocier ou découpler leur consommation d'énergie et leur croissance économique.¹⁴ Le PIB a augmenté tandis que la consommation totale d'énergie est restée stable, voire a diminué. Cette trajectoire est à la portée du Sénégal s'il parvient à substituer les combustibles fossiles par des énergies à faibles émissions de carbone (énergies vertes). Cela exige alors des investissements dans l'adoption de nouvelles technologies et l'augmentation des dépenses en recherche et développement. Ainsi, la stratégie de transformation devra s'accommoder d'avec une trajectoire bas carbone. Autrement dit, il s'agira de favoriser une décarbonation de notre économie. Cet objectif est atteignable et le Sénégal peut tirer les opportunités de l'économie verte et de la transition énergétique juste (JETP) pour créer des emplois productifs.

¹⁴ Hannah Ritchie (2021) - "Many countries have decoupled economic growth from CO2 emissions, even if we take

offshored production into account" Published online at OurWorldinData.org.



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi


**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION**



**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION
ET DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES**

**DIRECTION DE LA
PLANIFICATION** 